

## Action 1b sur les Pyrénées occidentales

<b>ACTION 1b</b>	
<b>Titre de l'Action :</b>	<b>Augmenter ours dans les Pyrénées occidentales</b>
<b>Objectif :</b>	Restaurer localement une population fonctionnelle et établir une méta-population au niveau des Pyrénées centrales.
<b>Description of activities :</b>	<p>Un minimum de deux femelles adultes devrait être introduit dans les Pyrénées occidentales où seulement deux mâles adultes sont présents. Détermination de la source de population d'ours brun (voir action 3) pour la translocation selon des critères logistiques, écologiques et génétiques et la préparation de l'opération avec les autorités du pays d'origine (période de capture, les exigences administratives et sanitaires).</p> <p>Définir un suivi spécifique pour les individus réintroduits (collier émetteur GPS, calendrier pour les lieux...) et de déterminer ce qu'il faut faire si les individus transplantés se dispersent hors de la zone de l'ours.</p>
<b>Résultats attendus :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Initier une nouvelle population grâce à la reproduction avec des mâles résidents</li> <li>- Possibilité d'échange d'individus entre les populations occidentales et centrales (effet de sauvetage dans un modèle de méta-population)</li> <li>- Augmenter la viabilité de la population méta Pyrénées.</li> </ul>
<b>Responsabilité de l'introduction :</b>	Gouvernement d'Aragon et de Navarre. Collaboration de la France qui a réussi plusieurs translocations entre 1996-2006.
<b>Calendrier des activités :</b>	Un an pour préparer l'opération et la translocation des ours l'année suivante.
<b>Niveau d'urgence :</b>	1
<b>Coût et sources de financement potentielles :</b>	500 - 1000 K EUR Gouvernements d'Espagne, Navarre et Aragon
<b>Avantage :</b>	5